

Réf: Dossier 181826

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ECOLE CONFESIONNELLE ISLAMIQUE  
SINDOU CISSE »

Siège Abidjan, Anyama, ANYAMA QUARTIER C.E.G  
EXTENSION, Lot 3488 ET 3490, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 28/11/2022 reçus par Me AGATHE AYENA BENE-HOANE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 02/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECOLE CONFESIONNELLE  
ISLAMIQUE SINDOU CISSE »

Objet : La Société a pour objet en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE, l'accomplissement des activités suivantes :

Enseignement Coranique Islamique.

- la participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social,

- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ANYAMA QUARTIER C.E.G  
EXTENSION, Lot 3488 ET 3490, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme MARIAM CISSE (COGÉRANTE), M CISSE

HAMADOU (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00949 du 09/02/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11810/GTCA/RC/2023 du 09/02/2023

